

COMMUNE DE CHARVONNEX

585 route du Chef-lieu

74370

Le Maire, Jean-François GIMBERT

-----  
HAUTE-SAVOIE

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N°01/2026

Objet : chemin des Ribollets

LE MAIRE

Vu la demande de l'entreprise LA LIGNE DU TEMPS PAYSAGE (154 route du Plot – 74570 Groisy) pour des travaux de débroussaillage/abattage pour la SNCF ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation pour la sécurité des usagers et des chargés de travaux ;

ARRETE

**Article 1**

Du 23/01/2026 au 30/01/2026, la circulation sur le chemin des Ribollets sera perturbée.

**Article 2**

L'entreprise chargée des travaux mettra en place la signalisation appropriée et laissera un accès aux riverains et aux services de secours.

**Article 3**

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Charvonnex, le 15/01/2026

Le Maire, Jean-François GIMBERT

Affiché le  
Notifié le  
Certifié exécutoire le

Le Maire, Jean-François GIMBERT

